

Licence Professionnelle



Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle

Parcours Développement social et socio-culturel local

Ce diplôme forme des professionnels de l'intervention sociale et socioculturelle capables de concevoir et de mettre en oeuvre des projets de développement au service d'une population locale sur un territoire donné.

Quels types de formation ?

Formation initiale
Formation continue

Fiche RNCP n° 30116

Comment s'organisent les études ?

► Formation initiale

La licence professionnelle est organisée sur une année universitaire dont le volume horaire global est de 450 heures d'enseignement et 120 heures de projet tutoré. Un stage de 15 semaines complète la formation.

► Formation continue

La formation continue est destinée aux professionnels en reprise d'études. Elle se déroule sur 34 semaines, dont 16 semaines de cours et 14 semaines de stage et 4 semaines de projet tuteuré.

Objectifs

Permettre aux étudiants de disposer d'une gamme étendue de méthodes et de techniques d'intervention en ingénierie de projet, afin de répondre aux besoins et aux demandes d'une population locale.

Compétences visées

- Savoir travailler en réseau et en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux publics et/ou privés sur un territoire déterminé
- Être capable de concevoir, de mettre en oeuvre et de gérer des projets d'action sociale et socio-culturelle sur un territoire donné, qu'ils soient politiques, institutionnels ou associatifs
- Faire émerger la créativité et la participation du public dans des projets visant à améliorer l'environnement social et socioculturel local

Moyens pédagogiques

Le corps enseignant est composé à la fois d'enseignants universitaires et de professionnels issus de la fonction publique territoriale et du secteur associatif.

Perspectives professionnelles

À l'issue de la formation, l'étudiant(e) peut intégrer la vie active dans :

- Les collectivités : agent de développement local, chargé de mission plan local d'insertion, responsable de contrat éducatif local, coordinateur des agents de médiation, agent d'encadrement de structures sociales et socio-culturelles
- Les institutions et dispositifs publics : conseiller auprès des missions locales pour l'emploi, personnel intermédiaire des CAF, des conseils généraux, des fédérations de maintien à domicile, des fédérations d'éducation populaire
- Le secteur associatif : professionnel des associations sociales ou socioculturelles engagées dans la politique de la ville, le développement local urbain ou rural et l'ensemble des nouveaux enjeux territoriaux.



Comment nous rejoindre ?

Conditions d'admission

- Etre titulaire d'un bac+2 ou 120 Ects (L2 en Sciences Humaines et Sociales, Droit, AES, Psychologie, Sciences Economiques, DUT Carrières Sociales, BTS ESF, SP3S...)
- Candidature en ligne : <https://ecandidat.app.u-paris.fr/sh1/>
- Présélection sur dossier et test écrit.

Spécificités pour la formation continue

- Salariés ou demandeurs d'emploi pouvant justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle dans le domaine du social et du socioculturel.
- En l'absence de diplôme Bac+2, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels (VAP) : dossier à télécharger sur le site de l'IUT et à remettre à l'appui du dossier de candidature.
- Coût du cycle de formation continue : 5 760,00 €*.
- La prise en charge du coût de la formation peut être assurée dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO, Pôle Emploi...

Droits d'inscription universitaire

Obligatoires, ils sont fixés chaque année par arrêté à paraître en juillet.

CVEC :

Pour plus d'informations :

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Le contenu pédagogique*

La pratique du contrôle continu des connaissances pour l'attribution du diplôme implique la participation des étudiants à tous les cours.

U.E. 1¹ : HOMOGENEISATION DES CONNAISSANCES (6 ECTS²)

- Les métiers du social et du socioculturel
- La décentralisation
- Les principes de la gestion publique et associative

U.E. 2 : LES PUBLICS DU DEVELOPPEMENT (12 ECTS)

- Les groupes sociaux : analyse et interactions
- La population en France
- Les enjeux sociaux et socioculturels actuels
- Approche de la psychologie des publics
- Sensibilisation aux phénomènes interculturels

U.E. 3 : LES INSTITUTIONS SOCIALES ET CULTURELLES LOCALES (12 ECTS)

- Sociologie des organisations
- Les acteurs du développement social et culturel local
- La politique de la ville
- Le projet social et culturel local : étude de cas

U.E. 4 : CONDUITE DE PROJET (15 ECTS)

- Techniques d'expression professionnelle orale et écrite
- Techniques d'enquête et d'entretien
- Partenaires et réseaux : approche d'une analyse des dynamiques
- Méthodologie de projet
- Méthodologie d'évaluation
- Analyse des pratiques professionnelles
- Pratique d'une langue étrangère

U.E. 5 : PROJET TUTEURE (8 ECTS)

U.E. 6 : STAGE (7 ECTS)

¹U.E. : Unité d'Enseignement
²ECTS. : European Credits Transfer System

Comment nous contacter ?

Obtenir les informations pédagogiques :

- Département Carrières Sociales**
- 01 76 53 48 03
 - secretariat-cs.iutparis-seine@u-paris.fr

IUT de Paris - Rives de Seine

143, avenue de Versailles
75016 Paris

Tél : 01 76 53 47 00

iutparis-seine.u-paris.fr

Obtenir un devis et remplir le dossier de financement :

Service Formation Continue et Alternance

- 01 76 53 49 75
- bernadette.amiaud@u-paris.fr

- M** Exelmans, Mirabeau, Eglise d'Auteuil, Chardon Lagache
- BUS** 22, 62, 72, PC1
- RER** Ligne C station Pont du Garigliano
- T** T3 station Pont du Garigliano

